

# ASSUMED

ASSOCIATION POUR LES ASSURANCES MEDICALES

79, rue de Tocqueville - 75017 PARIS

-Association régie par la Loi de 1901-

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MAI 2020

Chers adhérents,

Par votre adhésion à l'Association ASSUMED, vous bénéficiez des contrats souscrits principalement auprès de la MACSF. Depuis 1979, ASSUMED est une association de médecins ayant pour vocation de négocier et de souscrire les contrats d'assurance de groupe les plus adaptés à vos besoins spécifiques.

Ainsi, nous vous avons réunis en assemblée générale afin de rendre compte notamment de l'activité de votre Association et plus particulièrement de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport du Conseil d'administration et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- Quitus aux membres du Conseil d'administration.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Délégation au Conseil d'administration pour signer tous avenants aux contrats groupe d'assurance.
- Renouvellement du mandat de deux administrateurs.
- Pouvoir pour effectuer les formalités.

\*\*\*

### **BILAN D'ACTIVITE 2018**

#### **Nombre de contrats Prévoyance au 31 décembre 2019**

Le nombre total de plans de prévoyance s'élève à 31 509 contrats contre 30 290 contrats en 2018.

#### **Nombre de contrats Garantie des Accidents de la Vie au 31 décembre 2019**

Le nombre de contrats Garantie des Accidents de la Vie s'élève à 23 271 contrats contre 21 950 contrats en 2018.

## **Nombre de contrats Assurance Vie Madelin au 31 décembre 2019**

### **Contrats en euros**

Le nombre de contrats RES FONDS DE PENSION en phase de constitution s'élève à 1 018 contrats contre 1 151 contrats en 2018.

Il est rappelé que le RES FONDS DE PENSION n'est plus commercialisé, ce qui explique la baisse du nombre de contrats.

### **Contrats en Unités de Compte**

Le nombre de contrats RFPA RETRAITE MADELIN en phase de constitution s'élève à 9 305 contrats contre 9 142 contrats en 2018.

## **Performances 2019**

<b>Contrats Madelin</b>	<b>Taux net en 2019</b>
Fonds en euros du RFPA Retraite Madelin	1,75 %
RES Fonds de pension	

Performance nette de frais de gestion

<b>UNITE DE COMPTE</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>sur 3 ans</b>	<b>sur 5 ans</b>
CARMIGNAC PATRIMOINE A	0,09 %	-11,29 %	10,55 %	-1,95 %	2,69 %
DNCA EUROSE	4,81 %	-6,40 %	7,85 %	5,82 %	11,41 %
JPM GLOBAL INCOME	6,55 %	-7,15 %	10,74 %	9,56 %	15,02 %
DWS TOP DIVIDENDE	0,63 %	-2,89 %	20,50 %	17,51 %	42,15 %
PICTET GLOBAL MEGATREND SELECTION	12,46 %	-6,71 %	30,62 %	37,03 %	55,15 %
CANDRIAM EQUITIES BIOTECHNOLOGY	---	-14,03 %	30,43 %	39,58 %	---
SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE	---	-22,49 %	19,50 %	6,61 %	39,55 %
ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE	---	-8,55 %	33,85 %	48,98 %	87,53 %
DWS CONCEPT KALDEMORGEN*	---	---	13,51 %	11,32 %	24,89 %
JPM US SELECT EQUITY PLUS A	---	-4,36 %	31,11 %	33,46 %	69,12 %
MEDI ACTIONS	11,65 %	-18,37 %	27,22 %	15,94 %	32,95 %
MEDI EMERGENTS	19,16 %	-12,32 %	24,90 %	30,50 %	42,11 %
MEDI IMMOBILIER	16,58 %	-8,23 %	23,33 %	31,93 %	58,58 %
MEDI CONVERTIBLES	2,67 %	-8,28 %	8,13 %	1,83 %	4,54 %
MEDI MONETAIRE	-0,29 %	-0,43 %	-0,38 %	-0,37 %	-0,23 %

Performances brutes de frais de gestion, de frais de garantie plancher et d'éventuels prélèvements sociaux.

\* Performance annuelle. Le support en unités de compte DWS Concept Kaldemorgen a été référencé le 9 septembre 2019, au sein du profil libre du contrat RFPA Retraite Madelin.

\*

## **Nombre de contrats Dépendance au 31 décembre 2019**

Au 31 décembre 2019, le nombre de contrats en portefeuille s'élève à 31 contrats.

\*

## **COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019**

L'exercice 2019 se solde par un résultat bénéficiaire de 148 747 euros.

### **Le compte de fonctionnement**

Les **produits d'exploitation**, qui représentent principalement les cotisations des adhérents, s'élèvent à 236 940 euros.

Les **produits financiers** de 132 112 euros correspondent à des intérêts et produits assimilés.

Les **charges d'exploitation** s'élèvent à 200 113 euros.

### **Le bilan**

#### ***L'actif***

Les **valeurs immobilisées** s'élèvent à 286 577 euros. Elles correspondent essentiellement à des titres de participation pour 274 000 euros, représentatifs de la détention à 100 % des actions de la société SCAMED SAS, société de courtage d'assurance et de sa participation à la création d'une SCI dénommée SCI CSMF-SCASSUMED, à hauteur de 37,02 % du capital, soit un apport de 224 000 euros, pour l'acquisition de bureaux situés rue Eugène Flachat à Paris 17<sup>ème</sup>.

L'**actif circulant** s'élève à 779 434 euros.

#### ***Le passif***

Les **dettes** s'élèvent à 58 207 euros. Elles correspondent aux postes fournisseurs et comptes rattachés pour 38 015 euros et Etat – dettes fiscales et sociales pour 20 192 euros.

\*

### **Affectation du résultat**

Nous vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2019 de 148 747 euros en totalité au compte « report à nouveau », portant ainsi ledit « report à nouveau créditeur » de 859 057 euros à 1 007 804 euros.

\*

## EVOLUTION DE L'OFFRE PRODUIT ET DES CONDITIONS GENERALES DES CONTRATS

### CONTRATS GROUPE PREVOYANCE

#### Evolutions des tarifs et des prestations des Plans de prévoyance au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Pour tenir compte de l'évolution de la sinistralité (notamment des Indemnités mensuelles de revenus et frais professionnels) le tarif de base, hors évolution automatique liée à l'âge, a été actualisé au 1<sup>er</sup> janvier 2020 comme suit :

	Plan classique P04	Plan classique P05	Plan global P16 et P17	Plan global P18
Garanties des contrats en cours	<i>Garanties Indemnités journalières A, B et C et garantie rente d'invalidité</i> + 1 %	<i>Garanties Indemnités journalières A, B et C et garantie rente d'invalidité</i> + 0 %	<i>Garanties Indemnités journalières A, B et C et la garantie rente d'invalidité</i> + 1 %	<i>Garanties Indemnités journalières et garantie rente d'invalidité</i> + 0 %
Prestations en cours de service	+ 1 %	+ 1 %	+ 1 %	+ 1 %
Tarif de base (hors évolution automatique liée à l'âge)	+ 1 %	+ 1 %	+ 1 %	+ 0 %
Tarif garantie décès	+ 0 %	+ 0 %	+ 0 %	+ 0 %

#### Evolutions des Conditions Générales au 1<sup>er</sup> janvier 2020 décidées par le conseil d'administration en 2019

##### **Améliorations de l'offre**

➤ **Amélioration de la prise en charge des atteintes discovertébrales**

La notion « d'atteinte discovertébrale non organique » est supprimée dans l'ensemble du contrat. Le délai de carence incompressible de 12 mois est supprimé pour les atteintes discovertébrales. Le délai de carence de la maladie s'applique. La prise d'effet des garanties intervient 3 mois après la date d'effet de l'adhésion.

➤ **Amélioration de la prise en charge des pathologies psychologiques et psychiatriques**

L'indemnisation et la durée totale de la prise en charge des pathologies psychologiques et psychiatriques ont été améliorées. L'indemnisation à hauteur de 100 % de la garantie passe à 6 mois et la durée totale d'indemnisation passe à 36 mois.

Le burn-out est dorénavant contractuellement assimilé à une pathologie psychologique et psychiatrique.

##### **Amélioration des exclusions**

Des précisions sont apportées sur les exclusions suivantes :

- Exclusion de guerre
- Exclusion explosion et radiation
- Exclusion relative aux activités de montagne

## CONTRATS GROUPE ASSURANCE VIE

### Evolutions soumises à autorisation de l'assemblée générale

Aucune évolution contractuelle n'est présentée à l'Assemblée Générale.

### VIE DE L'ASSOCIATION

ASSUMED, est une association (loi 1901) de Médecins, fondée en 1979. Elle réunit actuellement plus de 48 000 médecins. Son **objectif est d'aider les médecins dans la couverture assurantielle**, indispensable à leur protection dans leur exercice par :

- ✓ La souscription de contrats groupe d'assurances adaptées à leur exercice, notamment en matière de prévoyance Madelin, de garantie des accidents de la vie ;
- ✓ L'information et le conseil de ses membres.

Son partenaire principal est la MACSF, avec laquelle elle se concerte, afin de proposer aux adhérents les meilleures solutions.

Elle étudie avec la MACSF les adaptations de garanties, en fonction de l'évolution des dispositions législatives et de la profession, particulièrement en matière de prévoyance, en tenant compte de la prolongation d'activité, dans le cadre du cumul avec la retraite.

**La loi Pacte, dans son volet retraite**, met en place un nouveau produit le Plan Epargne Retraite (PER), qui à terme devrait prendre le relais du contrat Madelin et du PERP, avec alors une possibilité de sortie totale en capital. L'association souscriptrice est l'ANPREPS (association nationale pour la retraite des professions de santé) qui répond aux conditions nécessaires de ce nouveau plan. Rappelons que cette association comprend historiquement deux administrateurs issus d'ASSUMED.

**Le projet de loi instituant un système universel de retraite**, est en cours de débat à l'Assemblée Nationale dans une certaine confusion. Ce système devrait modifier profondément les régimes complémentaires obligatoires des médecins, avec un impact sur le montant des pensions futures. Les anciens contrats RFPA Retraite Madelin, et le nouveau PER permettront de renforcer ses ressources lors de la cessation d'activité, en se constituant une retraite supplémentaire par capitalisation, pour pallier à toute éventualité.

**ASSUMED est à l'origine de SCAMED**, société de courtage, qui met à votre disposition des propositions assurantielles ciblées, notamment sur le Cyber Risque, les Nouveaux Véhicules Électriques Indépendants, la RC Dirigeants, la dépendance..., avec son site [www.scamed-scapimed.fr](http://www.scamed-scapimed.fr).

La cotisation à notre association reste minimale 5€/an. Et, c'est le montant de ces cotisations qui permet d'assurer le fonctionnement de notre pôle associatif.



Nous espérons que les projets de résolution qui vous sont soumis recevront votre approbation.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION